

Le journal de bord

Afin de mieux analyser ce qui se passe dans la classe, il s'avère utile, pour les enseignants engagés dans un projet d'ErE, de tenir régulièrement un journal de bord, ce qui présente plusieurs avantages :

- La tenue d'un journal de bord aide l'enseignant à prendre du recul par rapport à sa classe, à réfléchir à ses possibilités, à confronter sa pratique avec celle de ses collègues ;
- Il permet d'analyser la façon dont chaque enseignant et l'équipe ont réfléchi aux problèmes particuliers et peut permettre de réfléchir à des modes de remédiation.
- *Le journal de bord peut être aussi un moteur du travail d'équipe :*
 - On peut discuter en groupe sur la façon de l'élaborer. On peut imaginer certains passages obligés : préparation du travail, déroulement des activités, réflexion après les séquences , ce qui permettrait de faire émerger les facilitations et les obstacles qui peuvent relever de plusieurs niveaux – l'Institution , les élèves, l'enseignant, les parents, le milieu environnant (collectivités locales, associations, entreprises ...)
 - Au bout de trois mois, on peut organiser une discussion autour du journal, ce qui conduit à réfléchir aux situations d'apprentissage mises en œuvre et à la manière dont elles se sont déroulées ; à mettre en évidence ce qui apparaît fondamental, comme les contraintes rencontrées; et par là-même, à théoriser sa pratique à plusieurs niveaux : pratique de la classe, pratique du travail d'équipe au sein d'un établissement scolaire.
- *Il faut commencer le journal de bord dès la rentrée même si le projet se déroule sur toute l'année scolaire puisqu'un certain temps est nécessaire pour pouvoir en profiter. Il donne une grande autonomie à l'équipe et permet de procéder à une analyse des situations réelles.*

